

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 589

présenté par
M. Tian, M. Hetzel, M. Tardy et M. Aboud

ARTICLE 21

Supprimer les alinéas 32 à 56.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'y a pas besoin de créer un nouveau compte, source de complexification, pour valoriser l'engagement citoyen.